

Bonne facture. Une version commerciale lancée

Publié le 10 juillet 2017



Pierre Wagnier a lancé son activité en 2006.

Pierre Wagnier, 41 ans, ingénieur et expert auprès de la Cour d'appel, vient de lancer la version commerciale de « Bonne facture », une application web de devis et de facturation adaptée aux besoins de tous. Les fonctions de base demeurent gratuites. Les applications supplémentaires sont payantes. En 2002, consultant dans la construction navale et régulièrement en déplacement, Pierre Wagnier avait des difficultés à remettre ses factures à son client. En 2006, il crée « Bonne facture », un logiciel en ligne gratuit. En onze ans, « Bonne facture » a aidé plus de 200.000 entrepreneurs à créer près de trois millions de factures, principalement en France, mais aussi dans toute la francophonie. Cela représente 5 M€ en facturation par mois. Pierre Wagnier décide alors d'utiliser ce premier succès et s'installe à Larmor-Plage. Il reçoit alors l'aide de la BPI, du cabinet Right-Management de Quimper et de Marie Lach de Titan & Khan, pour le graphisme, et du Crédit Agricole, pour la plateforme de paiement. « La société développe de nouvelles fonctions comme les accusés de réception, le paiement en ligne, la possibilité d'utiliser n'importe quelle monnaie. La version commerciale de « Bonne facture » comprend donc ces nouveaux services. Cependant, les fonctions de base restent gratuites et disponibles sur le site : www.bonnefacture.eu